

RÈGLEMENT DES ROLLERS DE LA LIBERTÉ 2023

Ce règlement complète le règlement officiel du Marathon de la Liberté - édition 2023

1. PRÉSENTATION

1.1. Organisateur

La compétition " les Rollers de la Liberté " est organisée par l'association les Courants de la Liberté sous l'égide de l'association du TouCaen Roller, club support affilié à la Fédération Française de Roller & Skateboard.

1.2. Principe de l'épreuve :

La compétition Les Rollers de la Liberté est une course-randonnée d'une durée de 2 heures sur un circuit fermé et sécurisé de 2 km.

L'objectif étant de réaliser un maximum de tours pendant les 2 heures.

1.3. Lieu :

Circuit fermé près de la prairie sur le Boulevard Yves Guillou et l'avenue Albert Sorel à Caen.

1.4. Date et horaires :

L'épreuve aura lieu le samedi 3 juin 2023 (22ème édition) de 10H30 à 12H30.

2. INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS/PUCES

2.1. Inscription

Les inscriptions à la course se font exclusivement sur le site du Marathon de la Liberté : <https://www.marathondelaliberte.fr/>

Les inscriptions ont lieu du 14 novembre 2022 au 31 mai 2023.

Le montant de l'inscription aux Rollers de la Liberté est de 12 €.

2.2. Modalités d'inscription

Tous les participants doivent joindre à leur dossier d'inscription une copie lisible d'un des documents suivants :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou du roller en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition (6 mois pour les mineurs) ;

ou

- Licence de type compétition délivrée par la Fédération Française de Roller & Skateboard, en cours de validité à la date de la manifestation.

2.3. Retrait des dossards

Le retrait des dossards (individuel comme équipe) se situe :

- le vendredi : de 14H à 20H, dans la hall centrale du parc des expositions de Caen sur le village du Marathon de la Liberté.
- le samedi : de 9H à 10H, devant le Centre des Congrès de Caen, 11 avenue Albert Sorel.

La distribution des tee-shirts finisher aura lieu après la course devant le Centre des Congrès de Caen, 11 avenue Albert Sorel.

3. MODALITÉS DE PARTICIPATION

3.1. Engagement

Tout engagement est ferme et définitif. Il implique l'acceptation complète du présent règlement et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

3.2. Matériel autorisé

Le mode de déplacement reste exclusivement le patin en ligne ou le quad (sauf dérogation exceptionnelle de l'organisation).

3.3. Âges des concurrents et catégories

L'épreuve est accessible à partir de 7 ans (en 2023: nés en 2016 et avant).

Les catégories sont les suivantes :

- 7-9 ans F & H
- 10-14 ans F & H
- 15-19 ans F & H
- 20-29 ans F & H
- 30-39 ans F & H
- 40-49 ans F & H
- +50 ans F & H

3.4. Niveau des participants

Afin de permettre la participation d'un grand nombre de participants de niveaux différents dans de bonnes conditions, il est impératif que les participants les plus lents circulent bien sur la partie droite du circuit laissant la partie gauche libre pour les plus rapides.

3.5. Chronométrage par puce électronique

Chaque participant est équipé d'une puce qui comptabilise le nombre de tours parcourus. Un chronométrage intermédiaire est installé sur le boulevard Yves Guillou. Chronométrage qui permet de valider (ou non) le tour au niveau du chronométrage installé sur la ligne de départ/arrivée avenue Albert Sorel.

3.6. Port des protections

Le port du casque est obligatoire sous peine d'exclusion de la course.
Les protections sont vivement recommandées.

3.7. Dossards

Le dossard doit être porté sur le ventre à l'avant du maillot. Il doit être bien visible pour le commissaire de course.

Les participants doivent penser à apporter les épingles à nourrice afin de fixer leur dossard, l'organisation ne les fournissant pas.

3.8. Ravitaillement

Une zone de ravitaillement est installée sur le circuit. De l'eau, des fruits et autres sont distribués aux concurrents.

Attention aux ralentissements dans cette zone.

Concernant les déchets, des zones de recyclage sont prévues. Les participants sont invités à les utiliser.

Un ravitaillement fin de course est installé devant l'entrée du Lycée Malherbe avenue Albert Sorel à proximité de la ligne d'arrivée.

3.9. Commissaire de course et staff roller

Un commissaire de course veille à la bonne organisation générale de la course, à la sécurité pendant la course ainsi qu'à sa régularité. Le commissaire de course est secondé par un(e) adjoint(e) et une équipe de staffeurs à roller.

3.10. Comportement sur la piste

- Il est obligatoire de circuler exclusivement sur la chaussée (il est interdit de circuler sur les trottoirs, contre-allées, franchir les terre-pleins, ...)
- Il est interdit aux participants de se faire aider par d'autres patineurs dans le but manifeste et volontaire permettant le maintien ou l'augmentation de la vitesse.
- Le contact physique par la main entre participants est possible mais il ne doit y avoir de traction ou de propulsion par un autre patineur.
- Il est interdit de faire demi-tour sur le circuit et de circuler à contresens.
- Il est possible de faire une pause à tout moment sans toutefois quitter le circuit. Il est important dans ce cas de ne pas gêner les autres concurrents.
S'arrêter temporairement n'est pas éliminatoire. Les participants ne sont pas tenus de rouler pendant deux heures.
- Il est également recommandé de ne pas changer subitement de trajectoire sans s'être préalablement assuré, en regardant derrière, sur les côtés et devant, que cela soit possible et sans danger.

3.11. Cas d'exclusion

Tout participant qui ne respecterait pas les règles citées ci-dessus se verrait rappeler à l'ordre par le commissaire de course, son adjoint ou le staff roller.

Sont écartés de la course les participants qui :

- ne respectent pas deux rappels à l'ordre préalables,
- quittent le circuit pendant la course,
- ne portent pas de casque malgré un rappel à l'ordre,
- ne portent pas leur dossard de façon visible sur le ventre malgré un rappel à l'ordre,
- mettent en danger leur sécurité et celle des autres participants,
- ne respectent pas les consignes de comportement sur le circuit.

Pour signifier l'élimination d'un participant, le commissaire de course récupère le dossard du participant éliminé (ou à défaut lui sera formellement signifié).

Il sera ainsi disqualifié et n'apparaîtra pas sur le classement final.

3.12. Annulation, neutralisation, arrêt de la course

La course peut être neutralisée par le Commissaire de course pour des raisons de sécurité. La course peut être annulée ou écourtée pour des raisons de météorologie incompatible avec la pratique sereine du roller ou pour toute autre raison qu'il jugera suffisante. Aucun remboursement de l'inscription n'est prévu dans ce cas.

Tout au long du circuit sont installés des signaleurs. Ils sont la référence pour tout problème pendant la course.

3.13. Arrivée et classement

Au bout de 2 heures de course, la course est arrêtée par le commissaire de course : toutes les personnes qui franchissent la ligne après ce moment doivent s'arrêter. La course est finie pour eux. Les participants ne doivent pas revenir en arrière tant que tous les participants n'auront pas fini la course et franchi la ligne d'arrivée. Une moto balai signale le dernier participant.

Toute personne qui sera passée sur la ligne de départ juste avant la fin de la course pourra finir son tour. Celui-ci sera comptabilisé.

Le gagnant ou la gagnante est celui ou celle qui réalise le plus grand nombre de tours pendant la course.

Les résultats et classements seront publiés sur le site du Marathon de la Liberté et du TouCaen Roller www.toucaenroller.fr.

Le classement se fera par catégorie d'âge et de genre : soit 42 gagnants.

3.14. Remise des prix

La remise des lots se fait à l'issue de la course. Les vainqueurs qui ne pourraient y assister peuvent adresser un Email avec leurs coordonnées à l'adresse suivante : contact@toucaenroller.fr. Leurs lots seront disponibles pendant 1 mois c'est à dire jusqu'au 3 juillet 2023.

Parcours

Le parcours est constitué d'une boucle partant à proximité du stade Héliatas, du Lycée Malherbe et face au centre des Congrès de Caen.

La ligne de départ se trouve avenue Albert Sorel devant l'entrée du skate park de Caen, direction Cherbourg. Au bout de l'avenue Albert Sorel tourne sur la droite vers le boulevard Yves Guillou. Le parcours effectue un demi-tour au bout du boulevard Yves Guillou en direction de Paris. Bifurcation à gauche, Avenue Albert Sorel, en direction de la Mairie de Caen. Passage devant France 3 Normandie Caen et demi-tour au carrefour entre la rue du Carel et la promenade du Fort pour retourner vers le stade Héliatas pour passer sur la ligne de départ pour un nouveau tour. Et bon courage pour les suivants!